



**Séance inaugurale de la Commission du Vieux Paris
Mardi 26 janvier 2021**

**Intervention de Karen Taïeb
Adjointe à la Maire
en charge du patrimoine, de l'histoire de Paris et des relations avec les Cultes
*[seul le prononcé fait foi]***

*

Monsieur le nouveau Président de la Commission du Vieux Paris, cher Jean François Legaret,

Cher Emmanuel Gregoire, premier adjoint à la Maire de Paris, en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements

Madame la Directrice des affaires culturelles, chère Irène Basilis,

Monsieur le Directeur de l'Urbanisme, cher Stéphane Lecler,

Madame la Directrice générale de l'APUR, chère Dominique Alba,

Monsieur le Directeur du Pavillon de l'Arsenal, cher Alexandre Labasse,

Monsieur le Sous-Directeur du Patrimoine et de l'histoire, cher Pierre-Henry Colombier,

Monsieur le Chef du département du DHAAP, cher Laurent Favrole,

Monsieur le nouveau Secrétaire Général de la CVP, cher Simon Texier,

*

Je voudrais saluer les anciens et les nouveaux membres qui ont accepté d'être présents dans cette nouvelle configuration de la CVP.

Avec Emmanuel Gregoire, nous avons au nom de la Maire, écrit aux membres de la précédente CVP pour leur exprimer toute notre gratitude pour le temps qu'ils y ont consacré et leur précieuse expertise.

Comme vous le savez, la CVP est désormais composée d'un président, de 40 membres versus 55 : 14 élus représentant les groupes politiques et 26 membres experts, avec une parité respectée.

Avant de dire quelques mots au nouveau président Jean-François Legaret, je veux saluer la présence de Bernard Gaudillere ancien président de la CVP.

Jean-François Legaret est, comme chacun sait, l'ancien maire du 1er arrondissement. Membre assidu de cette commission au cours des précédentes mandatures, il est passionné d'histoire de notre ville, de son architecture et de sa beauté.

Le fait que la Maire de Paris ait fait le choix de nommer un ancien Maire qui n'est pas du même bord politique, marque d'un sceau supplémentaire l'indépendance de la CVP.

Je voudrais également saluer le nouveau secrétaire général de la CVP, Simon Texier, en disant toute notre reconnaissance à Daniel Imbert qui a été un brillant secrétaire général dans la précédente mandature.

Beaucoup de nouveautés pour une commission qui porte le nom de vieux Paris !

Une commission qui garde en tout cas l'esprit de 1897, date à laquelle a été fondée cette instance.

Et je veux rendre hommage à ses fondateurs (je ne peux dire fondatrices car il n'y avait pas de parité à l'époque !) qui ont inventorié, inventorié et inventorié pour préserver ce patrimoine architectural.

Il y eut de nombreuses balades exploratoires pour observer l'écriture architecturale, la modénature, chaque détail de ces immeubles haussmanniens, faubouriens ou plus anciens.

La CVP a ainsi constitué au fil des années une banque de données historiques, d'histoire de l'architecture, d'histoire du bâti, d'histoire de l'art.

Un véritable puits de sciences, une source infinie d'informations et de photographies qui servent de références à nos travaux et je veux remercier Laurent Favrole et toute l'équipe du DHAAP qui sont les gardiens de ces précieuses archives.

Si l'avis de la CVP est consultatif, c'est un avis qui compte.

D'abord pour la Maire de Paris, pour les élus, pour la direction de l'urbanisme et évidemment pour les personnes directement concernées : les porteurs de projets qui savent désormais qu'ils doivent passer par les fourches caudines de la CVP.

C'est une instance connue et reconnue. Elle permet de signaler, d'alerter, de préciser le caractère patrimonial d'un bâtiment, d'une fenêtre, d'une porte, d'un escalier remarquable ...

À l'occasion de projets publics ou privés, de démolition, de construction, de surélévation ou de transformation, la question est jusqu'où peut-on aller, ou pas.

L'exercice est éminemment complexe car il ne s'agit pas de tout figer mais de conjuguer l'écriture architecturale de Paris avec les questions environnementales, de rénovation énergétique, de création de nouveaux logements, avec la question notamment des surélévations, celle des dents creuses, mais aussi d'espaces à végétaliser et bien sûr d'accessibilité pour les PMR, un sujet qui m'est cher.

Mais si ce n'était pas complexe, ce ne serait pas la Commission du Vieux Paris !

Une commission qui n'a de vieux que son titre car il s'agit d'écrire ensemble l'architecture du Paris de demain tout en gardant à l'esprit une grande humilité devant un patrimoine exigeant, qui nous oblige et plus généralement devant la beauté de Paris.

À tous les anciens et à tous les nouveaux, je veux vous souhaiter une très belle nouvelle Commission du Vieux Paris.

*